

## RAPPORT

**VISITE DES ZONES IMPACTEES PAR LES NOUVELLES RESSOURCES  
PETROLIERES ET GAZIERES AU SENEGAL : INITIATIVES DE FEMMES DANS  
LES USAGES PRODUCTIFS DE L'ENERGIE ET DES PECHEES A CAYAR**



**Crédit-Photos : Moussa CISS, Cheikh NDIAYE, Souleymane KANE**

**Cayar, Samedi 20 Février 2021**

# SOMMAIRE

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

CHOIX DE LA ZONE

OBJECTIFS

MISSIONS DE PREPARATION DE LA VISITE

VISITES GUIDEES

PRESENTATIONS

RECOMMANDATIONS

CONCLUSION

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'ONG Action Solidaire International, à travers la Coalition Deliver for Good Sénégal, portée par les organisations Energy 4 Impact et le Réseau Siggil Jigéen, a organisé une visite d'initiatives de Femmes entrepreneurs dans les domaines de la production horticole et de la transformation halieutique à travers l'usage des services énergétiques modernes le Samedi 20 Février 2021 à Cayar.

Cette visite rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne Deliver for Good Sénégal qui s'intéresse à trois domaines d'investissement que sont la Santé, l'Education et l'Accès aux Ressources avec un focus sur les Energies Renouvelables. L'objectif pour ce dernier domaine d'investissement est « *d'Assurer un rôle actif pour les filles et les femmes sur les questions des ressources énergétiques et plaider en faveur d'investissements accrus dans les énergies renouvelables* ».

Cette campagne part du constat que l'accès à l'énergie des femmes et des filles demeure encore très timide, malgré l'engagement du Gouvernement à prendre en compte le genre dans les politiques, investissement et programmes sectoriels et les efforts consentis par l'intégration de la dimension genre dans le plan d'action national et le prospectus d'investissement SE4all. Considérant la découverte de nouvelles ressources pétrolières et gazières au Sénégal comme une opportunité pouvant contribuer à promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables et également résorber les gaps notés sur la Santé et l'Education, les membres de la Coalition entendent **plaider pour qu'une partie considérable des revenus tirés des nouvelles ressources soit affectée à ces domaines et en faveur des femmes et des filles.**

Dès lors, à la suite des actions de formation et sensibilisation, les partenaires ont prévu de réaliser une visite d'initiatives de femmes dans les UPE et des zones concernées par les nouvelles ressources pétrolières et gazières pour montrer, d'une manière pratique, aux Acteurs engagés les avantages des énergies renouvelables pour les femmes et les filles, les impacts que l'exploitation des nouvelles ressources fossiles pourraient avoir sur les activités économiques des zones concernées et permettre aux Parlementaires, Représentants du Peuple de recueillir directement les avis et attentes des communautés directement concernées quant à la répartition des revenus qui seront tirés de l'exploitation de ces ressources.

## **CHOIX DE LA ZONE**

Cayar est une zone de pêche située à plus de 50 kilomètres de Dakar. Elle détient une fosse naturelle de plus de 1235 mètres de profondeur.

C'est un lieu de reproduction des poissons, disposant d'une aire marine protégée qui s'étend sur 171 km<sup>2</sup>.

Il abrite des activités générant plus de 600 000 emplois et dispose d'une unité de transformation des produits halieutiques agréée pour exporter vers l'Union Européenne.

Par ailleurs, les réserves de gaz à Cayar sont estimées à 140 milliards de mètres cubes.

## **OBJECTIF GENERAL DE L'ACTIVITE**

La visite a pour objectif d'avoir une idée de l'apport économique des femmes dans la transformation de produits halieutiques et la production maraichère. Elle donne aussi l'occasion d'analyser les impacts pouvant découler de l'exploitation pétrolière et gazière et de réfléchir sur les stratégies d'adaptation des acteurs.

## **OBJECTIFS SPECIFIQUES**

Plus spécifiquement, cette visite a permis aux Acteurs engagés de :

- Visiter des initiatives de femmes dans les usages productifs de l'énergie (maraîchage, transformations, conservation, froid, commerce, etc) ;
- Discuter avec les femmes actrices économiques de la zone et de recueillir leur attentes et inquiétudes face à l'exploitation future de ces ressources et aux revenus qui en découleront ;
- Echanger avec les pêcheurs, mareyeurs de la localité et recueillir leurs craintes et attentes quant à l'exploitation de ces ressources ;
- Echanger sur les possibilités de réadaptation des acteurs pendant la période d'exploitation.

## **MISSIONS DE PREPARATION DE LA VISITE**

Deux missions ont été menées, en amont de la visite.

La première avait pour objectif d'entrer en contact avec le nouvel inspecteur du Service des Pêches et les femmes transformatrices.

Elle a permis de confirmer l'implication et l'accompagnement du Service des Pêches, convenir d'une date pour la visite et définir le format de la visite.

La seconde mission a permis de rencontrer les femmes qui s'activent dans le maraîchage et de finaliser les aspects liés à l'organisation de la visite.

## DEROULEMENT DE LA VISITE

### - **Mot de Bienvenue de l'Inspecteur du Service des Pêches de Cayar, M. Souleymane MBALLO**

Cayar fait partie des premiers centres de pêche du Sénégal. Il dispose d'atouts importants en matière de pêche. En effet, Cayar dispose d'une fosse marine très profonde (2000m) et qui constitue un fort potentiel halieutique.

Il est aussi noté un respect de la réglementation relative à l'interdiction du mono-filament.

La zone bénéficie aussi d'une bonne organisation en matière de pêche, avec notamment la création, en 2004, d'une Aire Marine Protégée (AMP). Il est à préciser que les règles de gestion de cette AMP viennent renforcer celles locales établies par les populations pour préserver la ressource.



**Mot de bienvenu et introduction de l'Inspecteur du Service des Pêches de Cayar / Crédit-Photos :**

**Moussa CISS, Souleymane KANE**

## **VISITES GUIDEES**

### **- Unité améliorée de transformation des produits halieutiques « Adja Ndoumbé SECK » du GIE Mantoulaye GUENE**

C'est la première unité agréée au niveau national par la Direction des Industries de Transformation des Pêche (DITP). Cet agrément permet une exportation des produits transformés par l'unité dans les autres pays d'Afrique et de L'Union Européenne.

L'unité est un bâtiment compartimenté en plusieurs salles pour la réception du produit et le traitement, l'espace de fumage avec un four, l'emballage, le stockage et l'exposition/vente. Elle dispose aussi de bacs isothermes permettant une meilleure conservation du produit. Le fumage se fait avec huit (8) kilogrammes de charbon, des pierres, des fibres de paille et des coques de noix de coco.

L'unité dispose aussi de claies de séchoirs solaires.

Les femmes qui travaillent dans l'unité ont bénéficié de formations sur les normes de qualité des produits.

Néanmoins, les femmes transformatrices affirment faire face à des difficultés liées à la raréfaction de la ressource, ce qui comporte un coût financier considérable. D'autres difficultés sont relatives aux matériaux utilisés pour le fumage du poisson constitués de coques de noix et de fibres de paille. Ces difficultés persistent aussi quant à l'usage même de ces matériaux avec tout ce que cela comporte comme émission de gaz et de manque de rapidité dans la transformation, notamment avec un four à capacité réduite.



**Unité améliorée de transformation : four de fumage et claies de séchoirs solaires / Crédit-Photos :  
Moussa CISS, Cheikh NDIAYE**

- **Périmètre maraîcher de Rose SAGNA**

C'est un périmètre qui s'étend sur un hectare. Il dispose d'une installation de pompage solaire qui alimente toute la superficie avec des tiges d'aspersion.

Ce dispositif solaire est d'un grand intérêt dans la mesure où il permet à la propriétaire de ne plus utiliser du gasoil pour le pompage à moteur qui lui coûtait environ quatre-cent mille francs par saison. Ce gain est d'autant plus considérable que ce coût financier représentait une charge considérable pour la propriétaire.

Néanmoins, les femmes qui s'activent dans le maraîchage font face à des difficultés qui ont un impact négatif sur leur activité.

En effet, la première difficulté est relative à l'inexistence d'infrastructures de stockage adéquat des produits. Cette difficulté leur occasionne d'autres désagréments dont deux majeurs à savoir la perte de production par pourrissement ou la vente à perte à un prix dérisoire.

De ce fait, même si elles réalisent un bénéfice grâce à l'utilisation de l'énergie solaire, les femmes font face à d'autres problèmes qui impactent directement leur production.



**Périmètre maraîcher avec système de pompage solaire intégré / Crédit-Photos : Souleymane KANE,  
Moussa CISS**

## PRESENTATIONS

### - **Les initiatives de gestion des pêches à Cayar-Mor MBENGUE, Président du CLPA de Cayar**

Située dans la région de Thiès, la commune de Cayar dispose d'une façade maritime de plus de dix kilomètres. C'est l'un des centres de pêche artisanale les plus importants sur les 176 sites de débarquement que compte le Sénégal. Deux types de pêche y sont pratiqués à savoir la pêche à la ligne et la pêche à la senne tournante.

Cayar dispose aussi d'une Aire Marine Protégée (AMP) qui a été créée en 2004 par le décret 1408-2004 du 04 Novembre 2004 et qui couvre une superficie de 171 km<sup>2</sup>.

Par ailleurs, on note une organisation assez dynamique du secteur de la pêche à Cayar. En effet, les acteurs se sont regroupés en structures en fonction de leurs activités. Il y'a donc les organisations professionnelles de pêche artisanale, les organisations de mareyeurs et les GIE de femmes transformatrices de produits halieutiques.

En outre, conformément à la loi 2015-18 portant Code de la Pêche Maritime et de son décret d'application n°2016-1804, il est mis en place, un Conseil Local de Pêche Artisanale à Cayar (CLPA). Le CLPA est un organe de cogestion qui participe à la régulation des activités halieutiques et à la gestion des conflits.

Au-delà de cette organisation, des initiatives de gestion de la pêche sont mis en œuvre à Cayar. Elles consistent en des règles consensuelles de gestion qui sont listées dans la convention locale du CLPA de Cayar, et validées par l'arrêté préfectoral n°015.DTH du 26 Février 1986 pour leur application.

Elles ont pour objet de contribuer au développement durable de la pêche à Cayar, une préoccupation longtemps prise en compte par la communauté.

### - **Dispositions légales sur le Contenu Local dans le secteur des hydrocarbures- Omar CISSE**

Le contenu local est défini comme la prise en compte, par une entreprise multinationale, de l'expertise locale du pays dans lequel elle est implantée dans ses processus de production.

Au Sénégal, il est régi par la loi n°2019-04 du 1<sup>er</sup> Février 2019 relatif au Contenu Local dans le Secteur des Hydrocarbures. Aux termes de cette loi, le contenu local se rapporte à l'ensemble des initiatives prises en vue de promouvoir l'utilisation des biens et des services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, de la technologie et du capital nationaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière.

En vertu de cette loi, le niveau d'implication de l'expertise locale est classé en trois régimes à savoir un régime exclusif, un régime mixte et un régime non-exclusif. Elle précise aussi les obligations auxquelles sont soumises les multinationales, de même que les sanctions y afférentes.



**Crédit-Photos : Souleymane KANE**

## RECOMMANDATIONS

A la suite des discussions entre les participants, les recommandations suivantes ont été énoncées :

- D'abord, il faut trouver des solutions aux difficultés relatives à la commercialisation des produits, notamment agricoles.
- Ensuite, il est nécessaire de disposer d'infrastructures (chambres froides et camions frigorifiques) pour une meilleure conservation et transport des produits agricoles et halieutiques.
- Enfin, dans le cadre du contenu local, il est aussi relevé la nécessité de penser à des mesures d'accompagnement pour une meilleure prise en compte. Ces mesures se rapportent à une bonne assise des compétences au niveau local pour mieux saisir les opportunités. Cela implique donc d'effectuer des sessions de renforcement de capacités des acteurs.

## CONCLUSION

En somme, les participants à cette visite ont eu à voir et échanger sur les principales activités économiques menées dans la zone de Cayar, notamment celles à l'initiative des femmes.

Des améliorations ont été notées avec la mise en place d'une unité moderne de transformation des produits halieutiques qui dispose d'un agrément lui permettant d'accéder au marché extérieur, l'accès à l'énergie solaire pour celles qui sont dans le secteur agricole.

Néanmoins, des questionnements subsistent et ont porté sur les perturbations constatées dans les migrations pélagiques et qui seraient notées depuis l'installation de la plateforme au large de Cayar.

Par ailleurs, il est confirmé qu'un projet de centre de stockage des produits halieutiques et agricoles est à l'ordre du jour dans la zone de Cayar.

Pour ce qui concerne le Contenu Local aussi, des décrets d'application sont en projet afin d'assurer une meilleure prise en compte des acteurs dans le cadre de la future exploitation du pétrole et du gaz.

La séance a été clôturée à 17h 15mn.